

Le renseignement aérien pendant la guerre d'Algérie

par Marie-Catherine VILLATOUX

Revue historique des armées, n°1/1999, p. 121-129.

La recherche du renseignement connaît un tournant majeur du jour où l'homme commence à maîtriser la troisième dimension. Il s'agit d'ailleurs de la première application militaire demandée aux plus légers puis plus lourds que l'air. Prenons pour mémoire le rôle des avions au début de la Grande Guerre qui, décelant l'infléchissement vers l'Est des armées allemandes, jouent un rôle déterminant dans la manœuvre de la Marne.¹ C'est également au cours de cette période, décisive dans l'histoire de l'aviation militaire, que se clarifient les deux grands domaines d'attribution propres au renseignement aérien : la reconnaissance tactique, de courte portée ; la reconnaissance stratégique, en arrière des lignes ennemies, dont la méthodologie de restitution de cartes à partir de photographies aériennes contribue à éclairer le Commandement sur les intentions ennemies et à adapter au mieux sa manœuvre.²

Cette clarification s'accompagne, en outre, d'une prise de conscience des limites, aujourd'hui bien connues, de ce mode de recueil du renseignement. Ainsi une recherche efficace (qu'il s'agisse aussi bien de reconnaissance à vue que photographique) doit, dans un premier temps, être orientée puis interprétée par les officiers du 2^e Bureau, ce qui pose d'emblée un problème de coordination entre les armées Air et Terre. Par ailleurs toute recherche reste fortement tributaire des conditions météorologiques et géographiques de la zone cible, des capacités

¹ Le 2 septembre 1914, le caporal Louis Bréguet, accompagné de son observateur Watteau, tous deux appartenant à l'escadrille du camp retranché de Paris, constatent au cours de leur mission de reconnaissance la nouvelle orientation vers le Sud-Est de l'armée von Klück. Pour plus de détails se reporter à notre étude : « Naissance d'une spécialité : l'aviation de renseignement des origines à 1918 », *Armées d'aujourd'hui*, n° 211, juin 1996, p. 32-34.

² Le commandant Paul-Louis Weiller observateur à la M.F.22 eut le premier l'idée de réaliser des photographies aériennes, dès 1914, avec un appareil d'amateur West-Pocket, et imagina une méthode de restitution de cartes. C'est sur son initiative que furent créées, en juillet 1918, deux escadrilles de grande reconnaissance (Br 45 et Br 220), dotées de Breguet XIV et surnommées le « Groupement Weiller ».

techniques de l'appareil, du matériel embarqué (appareils photo puis caméras), sans oublier que les avions chargés de cette mission sont une proie idéale pour la chasse et la D.C.A. ennemies. Toutefois, cette collecte n'est jamais restée l'apanage exclusif des unités de reconnaissance : le survol du territoire ennemi par les équipages de bombardement ou de chasse peut se révéler une source de renseignements des plus exploitables. La Seconde Guerre mondiale, tout en confirmant ces constatations, a de plus démontré de façon magistrale le rôle prépondérant de la photo aérienne. Ainsi, on estime que près de 75% des renseignements recueillis par les Alliés provenaient de cette source.

A peine la guerre achevée, un premier « Règlement provisoire de manœuvre de l'aviation de renseignement » est promulgué par l'armée de l'Air qui ne laisse guère de doute quant aux perspectives offertes au renseignement aérien et souligne combien celui-ci tend à devenir désormais « *permanent* », « *continu* » et « *quasi-instantané* » dans sa diffusion.³ Ces certitudes, directement issues des enseignements du dernier conflit mondial, vont pourtant se trouver largement ébranlées avec le déclenchement de la guerre en Indochine dès 1946. A cette date, l'armée de l'Air, comme les autres armées, doit faire face un type de conflit nouveau qui suppose une adaptation de ses moyens, de ses méthodes et de sa doctrine d'emploi. En effet, dans le contexte très particulier d'une guerre de guérilla, guerre révolutionnaire, guerre subversive ou guerre insurrectionnelle - quelle que soit la dénomination adoptée - où il convient d'agir dans les plus brefs délais, les missions de recueil et d'exploitation du renseignement deviennent rapidement déterminantes, tout autant que celles d'appui-feu. Nous ne développerons pas ici le rôle du renseignement aérien en Indochine⁴, mais il paraît indispensable de rappeler, dans leurs grandes lignes, les enseignements qui en ont été tirés, dans la mesure où la mise en place de structures spécifiques aux missions de renseignement en Algérie découle directement de l'expérience acquise sur le théâtre indochinois. Précisons d'emblée que l'effort fut tardif, les missions de renseignement étant assurées pendant les premières années du conflit par les groupes aériens d'observation d'artillerie dont les appareils se

³ Cité par Lt-colonel Lecerf, « Demain le renseignement aérien... », *Forces aériennes françaises*, n°101, février 1955, p. 331.

révélèrent très souvent inadaptés.⁵ Il fallut attendre 1949 pour que soit créé l'escadrille de reconnaissance d'Outre-Mer (EROM 80) disposant rapidement du *RF-8F Bearcat* (version de reconnaissance du chasseur américain embarqué du même nom), et 1951 pour qu'apparaisse l'escadrille de reconnaissance photographique équipée du *RF-8F* et du *RB-26* (version de reconnaissance du bombardier américain *B-26 Invader*). Dans le même temps, c'est sur l'initiative du commandement aérien qu'est mise en place progressivement une organisation spécifique adaptée à chacun des états-majors opérationnels de l'armée de Terre, les Groupements aériens tactiques (ou GATAC) Nord, Centre et Sud. Chacun d'eux comprenait un 2^e Bureau auquel étaient adjoints des sections photos, une section d'interprétation, un CEP (Centre d'exploitation photo), un OLAT (Officier de liaison armée de Terre), ainsi que des officiers P.R. (Photo-reconnaissance).

Nonobstant les efforts accomplis, les résultats obtenus par l'aviation de renseignement se révèlent plutôt décevants. Les pilotes se sont très vite heurtés à des difficultés quasi insurmontables liées d'une part à un environnement géographique hostile (conditions climatiques souvent mauvaises, relief accidenté, végétation dense), et d'autre part aux caractéristiques propres à la guerre de guérilla (adversaire fluide se fondant dans la population, circulant essentiellement la nuit et dissimulant dépôts et positions).⁶ Par ailleurs, faute de moyens suffisants, le renseignement souffrit d'une discontinuité chronique dans l'action, d'autant « *qu'il était impossible de compter sur les reconnaissances faites par les chasseurs, les bombardiers, ou les pilotes de liaison, parce que leurs équipages n'étaient pas entraînés à la reconnaissance... Les avions ne pouvaient assurer à la fois les missions de reconnaissance et les missions d'appui, elles aussi indispensables.* »⁷ Face à l'immensité du territoire à couvrir, les missions exclusivement diurnes de reconnaissance étaient bien en peine de déceler les mouvements et les activités d'un adversaire pour qui la nuit était le meilleur allié.

⁴ Pour plus de détails, consulter Alexander Zervoudakis, « Le renseignement aérien en Indochine (1950-1954) », *Revue historique des armées*, n°211, juin 1998, p. 69-84.

⁵ A la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Alliés s'étaient résolument orientés vers une politique du matériel où le chasseur et le bombardier avaient remplacé l'appareil de renseignement spécialisé.

⁶ *Enseignements de la guerre d'Indochine*, fascicule II, Commandement en chef en Extrême-Orient, 1955, p. 238-239, SHAA, C 2143. Voir également Commandant Jarry, « Le renseignement aérien en Indochine », *Forces aériennes françaises*, n°125, avril 1957, p. 689-708.

Enfin, le manque évident d'intérêt accordé par les officiers de l'armée de Terre au renseignement aérien limita d'autant sa pleine exploitation. Ainsi, le Lt-colonel Cuffaut, commandant du GATAC Centre remarque combien « *il est très décevant de constater que rares sont les officiers des états-majors de l'armée de Terre qui accordent un quelconque crédit au renseignement "Air"... Les problèmes techniques liés à la reconnaissance, et plus spécialement le travail de laboratoire-photo, sont complètement inconnus de la plupart des commandements terrestres.* »⁸

Cette étude se propose donc d'analyser comment l'armée de l'Air, forte de cette expérience et confrontée à une situation qui, si elle n'est pas identique, présente néanmoins de nombreuses caractéristiques communes, a cherché, en Algérie, à adapter et à améliorer les méthodes de recueil, de transmission et d'exploitation du renseignement aérien.

Une nécessaire adaptation

Soucieux, dans un premier temps, d'éviter les erreurs commises en Extrême-Orient, les responsables aériens s'orientent dès juin 1955 vers la création d'une aviation spécialisée dans la lutte antiguérilla, l'Aviation Légère d'Appui, avec les quatre premières escadrilles d'aviation légère (EAL) équipées de Morane 500. Afin d'obtenir une plus grande rapidité d'action, l'organisation opérationnelle adoptée par l'armée de l'Air en Algérie se caractérise par une décentralisation géographique des commandements, inspirée en cela de la campagne d'Indochine. C'est ainsi que sont créés au cours de l'année 1956 les trois GATAC correspondant respectivement aux régions de Constantine, Oran et Alger. Chaque GATAC dispose d'un état-major, d'une section de transmission et de postes de commandement Air (PCA)⁹ qui sont autant d'organismes de décentralisation auprès des subdivisions ou des zones

⁷ *Enseignements de la guerre d'Indochine*, par le Lt-colonel Cuffaut, commandant le GATAC Centre, SHAA, fonds Valin, Z 23 340.

⁸ *Idem.*

⁹ Notons que les trois GATAC sont découpés respectivement en 5, 6 et 3 PCA qui disposent chacun de bases et de plusieurs aérodromes secondaires.

opérationnelles de l'armée de Terre.¹⁰ Parallèlement, deux postes de commandement Air Directeurs (PCAD), ayant un rôle à peu près identique à celui des GATAC sont installés au Sahara, l'un dans la partie occidentale à Colomb-Béchar, l'autre dans la partie orientale à Laghouat. Enfin, au cours de l'été 1956, chaque GATAC est doté d'un groupement d'aviation légère d'appui (GALA). Ainsi, les 24 escadrilles d'aviation légères d'appui (EALA)¹¹ se trouvent-elles rattachées à l'un ou l'autre des GALA en fonction des besoins. Comme le souligne un rapport de mars 1956, cette organisation est conçue pour s'adapter « à la fluidité des actions, tant rebelles que des forces de l'ordre, abolissant la notion de front continu... et à une forme de lutte où l'initiative n'est que rarement aux forces de l'ordre et où les actions quotidiennes se situent à un échelon tout à fait réduit. »¹²

En fait, il faut attendre le 16 avril 1957 pour qu'un *Règlement provisoire d'emploi de l'aviation légère* précise que « la mission principale des unités d'aviation légère est la recherche du renseignement. Cette recherche doit être effectuée systématiquement au cours de toutes les autres missions. »¹³ Celle-ci se réalise essentiellement sous deux formes : la reconnaissance à vue (RAV) et la reconnaissance photographique. Comme en Indochine, la recherche du renseignement aérien reste en permanence tributaire des conditions géographiques - l'Algérie avec ses reliefs tourmentés offre aux rebelles de nombreuses caches, en particulier dans des grottes - et des conditions météorologiques - certaines régions comme les Aurès connaissent des turbulences dangereuses. Dans les premières années, les reconnaissances à vue, d'une durée moyenne d'une heure trente, s'effectuent sur de vastes zones et se révèlent bien peu concluantes, comme le souligne un document de 1959 : « il est amplement prouvé que les RAV déclenchées à priori sur de vastes zones avec pour seul objet la recherche d'éléments rebelles n'étaient d'aucune utilité. Ces missions se transforment rapidement en longs vols de

¹⁰ Pour plus de détail voir Patrick Facon, « L'adaptation de l'armée de l'Air à la guerre d'Algérie : la lutte antiguérilla », colloque international *Histoire de la guerre aérienne*, 10-11 septembre 1987, Vincennes, 1988, SHAA, p. 327-341.

¹¹ Chaque escadrille est équipée de 13 appareils : dans un premier temps, des Morane 500, puis 733 et 745, des SIPA 111 ou 112 remplacés dès fin 1956 par des T6, eux-mêmes relevés à la fin du conflit par des T28 « Fennec ». Enfin de nombreux Broussard sont également employés.

¹² Rapport n°7773/CAA/3, Secrétariat d'état aux forces armées Air, Commandement de l'Air en Algérie, Alger, 17 mars 1956, SHAA, I 161.

¹³ *Règlement provisoire d'emploi de l'aviation légère de l'armée de l'Air dans le cadre du maintien de l'ordre (avions légers)*, n°2750/EMAA/3.OP, Paris, 16 avril 1957, SHAA, I 157.

routine fastidieux et inefficaces. Ce mode de recherche doit être totalement abandonné et remplacé par des missions plus courtes comportant l'observation de points précis ou de très petites zones reliées par un itinéraire judicieux. »¹⁴ Il est en effet fort rare qu'une bande rebelle soit découverte au cours d'une reconnaissance à vue qui collecte essentiellement des « indices ténus et fragmentaires. » Ces derniers se rapportent aussi bien aux activités ennemies (fréquentation des pistes, apparition de nouvelles pistes, arbres abattus, déplacements de troupeaux, augmentation du nombre de tentes nomades, fumées...) qu'à l'attitude des populations (degré de nervosité, fuites ou tentatives de dissimulation, jets de pierres en direction de l'appareil, rassemblements...). Détail intéressant, il arrive fréquemment que des reconnaissances à vue s'exécutent avec l'aide d'un « rallié », transporté à bord.¹⁵ En outre, l'observateur peut décider, de sa propre initiative, lorsque son avion, généralement un T 6¹⁶, est équipé d'un appareil de prises de vue (un Leica ou Foca), de photographier ces indices pour objectiver ses observations visuelles. Ce dernier procédé démontre à l'évidence l'importance croissante prise par la reconnaissance photographique en Algérie. En effet, l'une des grandes failles du renseignement aérien en Indochine a toujours résidé dans l'absence de couverture photographique préalable de l'ensemble du territoire. Aussi, dès l'été 1955, s'attache-t-on à réaliser la « couverture de base » de la totalité de l'Algérie et ce, pour remédier au manque de précision des cartes existantes. Cette mission dite « systématique » de couverture de zones, ou « Mapping », s'effectue dans les premiers temps au fur et à mesure des besoins et s'achève en fin d'année 1956, pour être réactualisée de novembre 1957 à 1960.¹⁷ Les premières photos, au 1/20 000°, se sont effet rapidement révélées de qualité médiocre et à l'interprétation difficile. En outre, l'évolution rapide de l'aspect physique de certaines régions due à la constitution de zones interdites, à la création de centres de regroupement, ainsi qu'un réseau très dense de voies de communication nouvelles rend ce renouvellement nécessaire. Or, à l'exception des

¹⁴ Note de service n°601/Ve RA/3/S, 13 février 1959, SHAA, I 159.

¹⁵ *La reconnaissance à vue en Algérie et au Sahara. Ce que peut en attendre l'armée de Terre*, n°3244/EMI/2/OPE/OLAT, Alger, 13 juin 1960, SHAA, I 145.

¹⁶ Fin 1959, les T 6 sont remplacés par des T 28 « Fennec ».

¹⁷ *Fiche relative à l'activité photographique de la Ve Région Aérienne*, n°3098/Ve RA/OPS/2/S, 2 novembre 1957, SHAA, I 145.

RB 26¹⁸ issus de l'escadron de reconnaissance photographique 1/32 « Armagnac », dissous pour des raisons budgétaires en mai 1957, soit six mois après sa mise sur pied¹⁹, il n'existe aucun moyen aérien spécialisé dans la reconnaissance photographique en Afrique du Nord. Ces huit appareils se trouvent de fait détachés dans deux groupes de bombardement, le 1/91 « Gascogne » et 2/91 « Guyenne », stationnés respectivement à Bône et Oran et mis en œuvre directement par la Ve Région Aérienne.²⁰

La recherche du renseignement photographique proprement dit est donc dévolue aux moyens mis à la disposition des GATAC et des PCAD. Ce sont les Broussard des EALA, les Martinet des ELO (escadrilles de liaison et d'observation) et les MD 311 et 315 des GSRA (Groupes sahariens de reconnaissance et d'appui)²¹ qui se chargent des missions dites « de circonstance » à grande échelle (comprise entre le 1/5 000° et le 1/10 000°) destinées à la recherche systématique des zones d'implantation rebelle et des axes de passage. Ils réalisent aussi des « couvertures d'itinéraires » (ou Strips) pour l'étude des tracés de pistes, de même que des « couvertures de points » (ou pin points) à très grande échelle (du 1/5 000° au 1/3 000°) pour confirmer ou préciser un renseignement.²² Ces dernières couvertures sont souvent réalisées en « oblique » (latérale ou nasale) lorsque la photo verticale n'autorise pas une étude détaillée, en particulier des falaises et des côtes susceptibles d'offrir des refuges et des points de passage aux rebelles.²³

Soulignons par ailleurs l'utilisation d'émulsions Infra-rouge dès le début 1959, afin de localiser les organisations rebelles camouflées à l'aide de branchages.²⁴ Cette technique, déjà employée en Indochine, n'apportant aucun résultat décisif, est finalement abandonnée. Enfin, dernier point et non des moindres, la reconnaissance

¹⁸ Avant l'arrivée des RB 26 en Algérie, cette mission était assurée par des MD 311, 315 et des NC 702 du GOM 86 (Groupe Outre-Mer), ainsi que par des RT 33 et des RF 84 F de la 33^e escadre basée en métropole. Cette escadre renforce les RB 26 jusqu'en 1960.

¹⁹ *Mise sur pied d'un escadron de reconnaissance*, n°1930/EMAA/3/OP/S, Paris, 13 juillet 1956, SHAA, I 46.

²⁰ *Escadron de Reconnaissance photographique 1/32*, n°5350/EMAA/1/O/S, Paris, 18 février 1957, SHAA, I 46. Voir également : *Répertoire des unités aériennes de l'armée de l'Air stationnées en Algérie pendant les opérations de 1954 à 1962*, Documentation SHAA.

²¹ Devenus en 1960 GUASS (Groupements des unités aériennes spécialisées au Sahara).

²² *Notes en vue de la constitution d'un mémento de l'officier de renseignement Air en Algérie*, n°634/5e RA/2/SC, GATAC 2, 19 septembre 1959, p. 32-34, SHAA, I 398.

²³ *Fiche relative à la recherche du renseignement aérien*, n°274/Ve RA/2/S, 4 avril 1959, SHAA, I 143

de nuit - à vue ou photographique - revêt une importance toute particulière dans la lutte antiguérilla, dans la mesure où, comme le souligne un rapport émanant d'officiers de renseignement Air, « *les rebelles profitent de la nuit pour intensifier leurs activités et effectuer tous leurs mouvements à l'abri de l'observation aérienne. Il s'avère donc du plus haut intérêt d'essayer de recueillir par des reconnaissances de nuit tous les indices susceptibles de dévoiler la présence des rebelles et de les localiser sur le terrain.* »²⁵ La carence en ce domaine avait été manifeste en Extrême-Orient, aussi n'est-ce pas le fait du hasard si le général Valin, dans son rapport d'inspection des unités aériennes en Algérie daté d'août 1957, souligne avec insistance qu'il s'est intéressé « *tout spécialement aux vols de nuit* » dans la mesure où « *la recherche du renseignement et l'intervention de nuit, si délicates, sont poussées au maximum.* »²⁶ Ces missions de nuit s'effectuent avec des MD 311, 315, des B 26, des Broussard, très rarement des T 6 à l'équipement de nuit déficient, de préférence aux dernières heures de la nuit, quand « *les rebelles en mouvements sont présumés s'arrêter et allumer des feux.* »²⁷ Si tel n'est pas le cas, l'éclairage par « Lucioles » (bombes éclairantes) devient indispensable, mais il mobilise deux appareils et reste fort coûteux.²⁸

Au total, et quelles que soient les missions considérées, il convient de ne jamais perdre de vue que « *l'action de l'aviation de reconnaissance ne peut être fructueuse que dans la mesure où elle est préalablement orientée* » et que « *les renseignements et indices à recueillir au cours de chaque mission soient définis aux équipages.* »²⁹

Le renseignement aérien et sa méthodologie : deux maillons essentiels, l'O.R. et l'O.L.A.T.

²⁴ Films à émulsion Infra-rouge, n°1107/Ve RA/2/S, 2 décembre 1958, SHAA, I 143.

²⁵ Extrait de procès-verbal de la réunion mensuelle des officiers de renseignement tenue le 2 septembre 1957 au PC du GATAC n°1, n°10 367/Ve RA/OPS/2/S, 26 septembre 1957, SHAA, I 143.

²⁶ Inspection des unités aériennes d'Algérie, n°305/CAB/SP/S, Paris, 22 août 1957, SHAA, fonds Valin, Z 23 345.

²⁷ Extrait de procès-verbal de la réunion mensuelle des officiers de renseignement tenue le 2 septembre 1957 au PC du GATAC n°1, *op. cit.*

²⁸ Possibilités des forces aériennes tactiques en matière de recherche et de diffusion des renseignements aériens, conférence de l'ESG, 1956, Centre de documentation de l'École Supérieure de Guerre, A 0139.

²⁹ Note de service n°43/5e RA/2/DR, 18 janvier 1958, SHAA, I 143.

Si cinq officiers Photo-reconnaissance, répartis dans chacun des trois GATAC et des deux PCAD, coordonnent la recherche du renseignement aérien, c'est à l'officier de renseignement (O.R.) de chaque unité ou détachement d'unité qu'appartient la tâche décisive d'orienter les équipages avant chaque mission. L'O.R. doit assurer le briefing et surtout le debriefing, étape primordiale en particulier dans le recueil du renseignement lors d'une reconnaissance à vue. Au cours du briefing, il présente les hypothèses ou les demandes à l'origine de la mission et oriente la recherche sur un nombre restreint d'indices précis. Ce n'est qu'après avoir interrogé, avec la plus grande précision, l'équipage au retour de sa mission, qu'il peut rédiger un compte rendu, à envoyer dans les plus brefs délais au demandeur. Il peut arriver toutefois qu'un renseignement urgent soit transmis en vol par radio au niveau du quartier le plus proche qui répercute ainsi la réponse.

Si à première vue cette méthodologie paraît simple, elle fut longue à se mettre en place, comme en témoigne cette remarque d'un O.R., lors d'une réunion de novembre 1959, sur « l'absence de doctrine et de méthode dans la recherche du renseignement aérien et le peu d'intérêt porté en général à cette activité. »³⁰ En effet, les O.R. n'ont à leur disposition, et ce à partir d'avril 1957, qu'un *Règlement de manœuvre et d'emploi de l'aviation de reconnaissance* ; encore faut-il préciser que celui-ci n'est pas spécifiquement adapté à la lutte antiguérilla. Une longue période de tâtonnements s'en suit où la 5e R.A., comme chaque GATAC, diffuse des notes de service afin de clarifier la question. Ainsi, par exemple, c'est au sein du GATAC n°2 qu'est expérimentée, à partir de 1958, une méthode d'interprétation des indices relevés au cours des reconnaissances, dite méthode de Lanlignel, qui connaît très vite les faveurs du commandement.³¹ Cependant, le *Mémento de l'officier de renseignement* adapté au théâtre algérien et à la guerre subversive ne voit le jour qu'en 1960, apportant tardivement l'ensemble de la méthodologie indispensable à une préparation, recherche et exploitation efficace du renseignement aérien.³²

En outre, il n'est pas inutile de s'attarder sur l'exploitation des missions de reconnaissance photographique où l'indispensable complémentarité entre l'armée de

³⁰ Note de service n°3129/GATAC 3/CDT, 14 novembre 1959, SHAA, I 143.

³¹ Cette méthode est basée sur un système de symboles et de procédés de présentation et de conservation des indices.

l'Air et l'armée de Terre est particulièrement caractéristique. Si, dans un premier temps, l'exploitation technique du film (traitement, marquage, tirage et établissement d'un calque de la surface couverte) est du ressort de l'armée de l'Air avec ses C.E.P. (Centres d'exploitation photo) - un par GATAC et PCAD -, l'interprétation photographique est confiée dans un second temps aux S.I.P.A. (Sections d'interprétation de photos aériennes), organismes dépendant de l'armée de Terre - une pour chaque corps d'Armée et la zone Ouest-Sahara. C'est donc aux officiers interprètes de l'armée de Terre qu'incombe la difficile tâche d'analyser les photos, de diffuser les renseignements obtenus qui confirment ou infirment les indices suspectés avant les missions, résultat qui influe bien évidemment sur les plans de recherche ultérieurs élaborés par le 2e Bureau Terre à l'origine des demandes de missions formulées auprès de l'armée de l'Air. Dans ce flux perpétuel du renseignement entre les armées, il s'agit de ne pas oublier le second maillon indispensable après l'O.R. : l'O.L.A.T (officier de liaison de l'armée de Terre).³³ Un document de 1956 donne une excellente définition du rôle occupé par cet officier de l'armée de Terre : « ces deux officiers (O.R. et O.L.A.T.) doivent être rigoureusement interchangeables en cas de nécessité. »³⁴ L'O.L.A.T. doit ainsi assurer le briefing des équipages avec l'O.R., et si besoin le remplacer, transmettre toutes les données en provenance du 2e Bureau Terre indispensables à l'organisation des missions : il est assurément un chaînon décisif dans la prise de conscience par l'armée de Terre de l'importance du renseignement aérien. Cela, le général Jouhaud l'a très bien compris lorsque, dans une lettre adressée au général Salan en août 1957, il demande à ce dernier de pourvoir à la désignation de 18 O.L.A.T., seuls 6 étant en poste sur les 24 bases de l'armée de l'Air.³⁵ Apparemment anodine, cette lettre atteste, d'une manière générale, des difficiles rapports entre l'armée de Terre et l'armée de l'Air en Algérie, au début du conflit, et plus précisément du peu de crédit accordé par les terriens au renseignement aérien. Un document évoque combien « l'importance que peut revêtir le

³² *Mémento de l'O.R.*, 1960, SHAA, I 143.

³³ C'est en août 1955 qu'est créé à Alger un premier poste d'O.L.A.T. auprès de la 5e R.A. ; on en compte 27 au 1er janvier 1960.

³⁴ Note de service sans n°, 1956, I 143.

³⁵ Lettre du général Jouhaud, commandant de la 5e R.A. au général Salan, commandant supérieur interarmées, 29 août 1957, SHAA, I 143.

renseignement aérien en Algérie sous ses deux formes essentielles, la reconnaissance à vue et la reconnaissance photo, n'apparaît généralement pas immédiatement aux officiers de 2e Bureau et de renseignements de l'armée de Terre. »³⁶ Les témoignages de ce genre sont monnaie courante dans les archives jusqu'en 1959. C'est à cette date en effet que de nombreux efforts sont enfin entrepris pour éclairer les officiers de renseignement Terre sur les possibilités offertes par ce mode de renseignement dans une guerre subversive, ce qui était loin d'être évident pour eux : « l'incrédulité... manifestée par certains officiers... tient... aux caractéristiques particulières de l'adversaire que nous combattons en Algérie. Comment, pensent-ils, un pilote ou un observateur pourra-t-il apporter des renseignements intéressants sur un adversaire vivant généralement dispersé en petits groupes, sans matériel lourd, se camouflant facilement dans une nature propice ou dans une population plus ou moins volontiers complice et se déplaçant presque toujours de nuit, c'est-à-dire lorsque les avions ne voient pas...? »³⁷ Des documents aux titres évocateurs sont élaborés par le 2e Bureau de l'état-major interarmées au cours du printemps 1960 - *La reconnaissance à vue en Algérie et au Sahara, ce que peut en attendre l'armée de Terre ; La photo aérienne, ce que peut en attendre l'armée de Terre en Algérie*³⁸ - tandis que des conférences sont dispensées tant en métropole - en particulier à l'École Supérieure de Guerre³⁹ - qu'en Algérie - et plus spécialement au Centre d'Instruction de Pacification et de Contre-Guérilla (CIPCG) d'Arzew - pour sensibiliser les jeunes officiers de l'armée de Terre sur le rôle du renseignement aérien dans les opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord. La prise de conscience de la nécessité d'une véritable coopération Terre-Air en matière de lutte antiguérilla, coopération dont le général Ely, dès 1957, est un fervent promoteur dans ce qu'il appelle « *la manœuvre aéroterrestre dans la guerre moderne* », ne s'est effectuée que tardivement, aux alentours des années 1959-1960, c'est-à-dire au moment même où, fait singulier, un aviateur, le général Challe, se trouve à la tête des forces armées en Algérie. L'une des

³⁶ *La reconnaissance à vue en Algérie et au Sahara. Ce que peut en attendre l'armée de Terre, op. cit.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *La photo aérienne, ce que peut en attendre l'armée de Terre en Algérie*, n°532/EMI/2/OPE/OLAT, 13 juin 1960, SHAA, I 145.

³⁹ *Le problème du renseignement aérien dans les guerres modernes*, conférence prononcée le 7 juin 1960 par le Lt-colonel Jarry, ESG, 73e promotion, Centre de documentation de l'École Supérieure de Guerre, A 0140.

conséquences - et non des moindres - est un affinement des méthodes d'emploi, de transmission et d'exploitation du renseignement aérien.

Etude d'un cas concret : l'opération « Jumelles »

A partir du printemps 1959, les opérations sont conduites de façon à assurer d'abord la fermeture hermétique des frontières à l'Ouest et à l'Est et à procéder ensuite à la destruction systématique de l'organisation rebelle. Ces deux volets sont en fait entrepris simultanément. Dans un premier temps, le renforcement des barrages et la surveillance des frontières sont assurés par des reconnaissances à vue quotidiennes, de jour comme de nuit, effectuées par les appareils de l'armée de l'Air renforcés de *Piper* de l'ALAT, capables de voler à très basse altitude, et d'hélicoptères légers.⁴⁰ Détail intéressant, un C 47 du G.L.A. (Groupe de Liaisons Aériennes) 45, doté d'un appareil photo vertical, peut même intervenir lors de missions clandestines au-delà des frontières.⁴¹ Dans un second temps, les réserves générales sont engagées dans un vaste mouvement de « ratissage » d'Ouest en Est au cours de toute une série d'opérations de grande envergure.

Parmi celles-ci, « Jumelles », menée de juillet 1959 à mars 1960 dans la Wilaya 3, offre un cas d'école d'une exemplaire coordination dans la recherche et la diffusion du renseignement aérien. Au cours de la phase préparatoire, la recherche du renseignement par reconnaissances à vue et photo s'intensifie pour contribuer à l'amélioration de la connaissance de l'ennemi. Parallèlement, 44 missions particulières de reconnaissance photo (soit un total de 8 000 clichés) sont déclenchées afin de mettre à la disposition des unités engagées, jusqu'à l'échelon Compagnie, une documentation photo comprenant une couverture de la zone d'effort principal au 1/10 000°, une couverture des zones d'implantation rebelle au 1/5 000°, le tout précisant les résultats déjà fournis par la reconnaissance à vue. Puis, une fois l'opération déclenchée, la recherche de renseignements précis par reconnaissance à

⁴⁰ Voir en particulier, Général Hugues Silvestre de Sacy, « Les barrages en Algérie. Une vision aérienne du bouclage des frontières », *Revue internationale d'histoire militaire*, n°76, 1997, p. 69-90. Sur l'ALAT, consulter l'étude de François Pernot, « Une polémique Air-Terre : l'armée de l'Air et l'ALAT », *Revue historique des armées*, n°3/1990, p. 111-120.

⁴¹ *Fiche relative à la recherche du renseignement aérien, op. cit.*

vue est effectuée régulièrement en liaison avec les troupes au sol, tandis que des patrouilles de T 6 sont maintenues en alerte en vol, prêtes à intervenir à la demande des forces de surface.⁴² La qualité des résultats recueillis lors de l'opération « Jumelles » témoigne de l'efficacité du renseignement aérien. Un document atteste d'ailleurs que « *la fouille du terrain a montré que le pourcentage d'exactitude des renseignements d'interprétation photographique variait de 60 à 70 %* »⁴³ Il a du reste été unanimement constaté que cette réussite a été rendue possible grâce à une amélioration des délais d'intervention au cours de la phase opérationnelle, les renseignements fournis par l'armée de l'Air déclenchant une riposte quasi instantanée de l'armée de Terre.

En outre, les succès militaires obtenus par l'armée française en 1959-1960 entraînent une évolution notable de la physionomie des opérations. Le dispositif de la guérilla en Algérie ayant éclaté, les Katibas rebelles désorganisées ont tendance à se disperser en petits éléments qui refusent systématiquement le contact. Ainsi, au printemps 1960, se dessine une carte de la pacification de l'Algérie où se distinguent grosso modo deux types de zones, répartition qui contraint une nouvelle fois l'armée de l'Air à adapter le renseignement aérien. Là où la pacification est avancée et où la rébellion atteint une fluidité extrême, alors que les commandos de chasse sillonnent les Djebels, « *l'efficacité du renseignement aérien s'affaiblit, la recherche systématique, en particulier, est à y proscrire. La reconnaissance à vue présente encore un intérêt lorsqu'elle est effectuée en liaison directe avec des éléments au sol ou comme procédé de vérification rapide de renseignements sur points particuliers.* »⁴⁴ En revanche, dans les zones où la rébellion a conservé son organisation politico-administrative et où son infrastructure est par conséquent plus solide, le renseignement de contact demeure plus rare. Les conditions sont alors plus favorables à la recherche aérienne sous la forme de reconnaissances à vue systématiques susceptibles d'apporter le maximum d'éléments nouveaux. Ainsi, certains officiers de renseignement Terre des secteurs de l'Atlas

⁴² Fiche relative au renseignement aérien dans l'opération "Jumelles", n°703/Ve RA/2/S, 24 octobre 1959, SHAA, I 143.

⁴³ Note sur le renseignement aérien, n°165/Ve R/2/S, 4 mars 1960, SHAA, I 143.

⁴⁴ Fiche sur le renseignement aérien en guerre subversive, Commandement de la Ve RA, 2e Bureau, juin 1960, SHAA, I 143.

Saharien admettent communément en 1960 que « 75 % des renseignements en leur possession proviennent de source Air. »⁴⁵

Au terme de cette étude quelques chiffres suffisent à rendre compte de la place occupée par la reconnaissance aérienne au cours de la guerre d'Algérie : en 1958 sur 106 500 missions effectuées plus de 26 000 le sont pour le renseignement ; en 1959 sur 144 000 missions 35 500 concernent la reconnaissance à vue et 15 000 la couverture photographique. Dans le même temps, 24 200 missions sont destinées à l'appui feu, autre tâche privilégiée de l'armée de l'Air. C'est dire le rôle central joué par le renseignement aérien dans la lutte antiguérilla comme le confirment des témoignages de prisonniers ou ralliés qui insistent plus particulièrement sur l'impact psychologique que représentent les avions attachés à cette spécialité : « *les habitants des douars se sont habitués aux reconnaissances aériennes. Ils savent reconnaître les appareils. Leur premier réflexe était de se cacher mais les rebelles les ont entraînés à se montrer indifférents, à vaquer à leurs occupations comme à l'ordinaire. Si l'avion insiste et tourne autour des habitations, ils pensent à une opération et invitent les gens qu'ils cachent à s'en aller plus loin. Les rebelles craignent beaucoup les appareils d'observation. Ceci les oblige à prendre beaucoup de précautions dans leur déplacements et leurs campements. Toutefois, ils savent qu'il est très difficile de repérer un homme seul. Ainsi il est arrivé au prisonnier interrogé de traverser des espaces découverts sans que l'appareil n'ait semblé le remarquer.* »⁴⁶

S'il est enfin une leçon à retenir de l'expérience du renseignement aérien en Algérie, elle se rapporte à la nécessité d'une coopération à tous les niveaux entre les deux armées, garante d'un flux continu et rapide du renseignement.

⁴⁵ Cité par *La reconnaissance à vue en Algérie et au Sahara. Ce que peut en attendre l'armée de Terre, op. cit.*

⁴⁶ *Fiche de renseignements*, n°665/5° RA/2/S, 19 juin 1958, SHAA, I 145.